Euro Bonus

Commerzbank Partners, vos solutions d'investissements

- **Titres de créance non garantis en capital, ni en cours de vie ni à l'échéance**
- **Durée d'investissement conseillée : 8 ans**
- **Éligibilité : contrats d'assurance-vie et comptes titres**

Le prospectus d'émission des titres de créances complexes proposés a été approuvé par la BaFin, régulateur Allemand, en date du 06/04/2011.

Ce document à caractère promotionnel est établi sous l'entière responsabilité de Commerzbank.

Code ISIN : FR0011045343
Période de commercialisation du 20 mai 2011 au 5 août 2011
Date d'émission : 12 août 2011
Date d'échéance : 12 août 2019
Ce document a été communiqué
à l'AMF conformément à l'article 212-28 de son règlement général.

COMMERZBANK

Moteur automobile à deux-temps
1879

Karl Benz
Allemagne

Brochure Commerciale Euro Bonus

Description

Euro Bonus est un instrument financier d'une durée de 8 ans proposant aux investisseurs :

- Une indexation au marché action européen à travers l'indice Euro Stoxx 50
- La possibilité de bénéficier de 100% de la hausse finale de l'Euro Stoxx 50, en recevant au minimum 140% du capital investi
- Une protection sur le rendement final jusqu'à une baisse de 70% de l'indice

Le produit n'offre pas de protection du capital à l'échéance en cas de baisse de l'indice de plus de 70%.

Mécanisme de remboursement à échéance

Scénario favorable

Si la performance finale de l'indice est supérieure à 140%, l'investisseur reçoit cette performance, que la protection située à -70% ait été franchie ou non.

Scénario médian

Si la performance finale de l'indice est inférieure ou égale à 140% et que la protection située a -70% n'a jamais été franchie, l'investisseur reçoit 140%.

Scénario défavorable

Si la performance finale de l'indice est inférieure ou égale à 140% et que la protection située a -70% a été franchie durant la vie du produit, l'investisseur reçoit alors la performance finale de l'indice. Il est donc exposé à un risque de perte en capital.

Définitions :
Bonus : montant minimum versé à maturité si la protection de -70% n'a pas été franchie.
Maturité : date de fin de vie du produit

Avantages +

- Indexation à l'indice phare des valeurs européennes.
- Vous participez au minimum à 100% de la performance finale positive de l'Euro Stoxx 50.
- Le capital n'est exposé à un risque de perte que si l'indice Euro Stoxx 50 baisse de plus de 70% depuis l'origine.
- Le rendement final est de 140% minimum dans le cas où l'indice Euro Stoxx 50 ne baisse pas de 70% sur la durée de l'investissement.

Inconvénients –

- L'investisseur ne bénéficie pas d'une garantie totale en capital.
- Si l'indice connait une baisse supérieure à 70%, alors l'investisseur recevra à maturité la performance finale de l'indice. Il peut subir alors une perte partielle, ou totale, de son capital.
- L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes versés par les actions composant l'indice.
- Le rendement d'Euro Bonus à l'échéance est très sensible à une faible variation de l'indice autour du seuil de 70% de baisse.

NB : Le terme « capital » désigne la valeur nominale des titres de créance, soit 1 000 € . Toutes les performances décrites dans cette brochure sont présentées hors fiscalité applicable et/ou frais liés au cadre d'investissement, et sauf faillite ou défaut de paiement de Commerzbank AG.

Focus sur Euro Stoxx 50

L'Euro Stoxx 50 est l'indice européen de référence. Il est composé des 50 premières sociétés de la zone Euro, sélectionnées sur la base de leur capitalisation boursière, du volume des transactions et de leur secteur d'activité.

L'indice Euro Stoxx 50

Évolution de l'Euro Stoxx 50

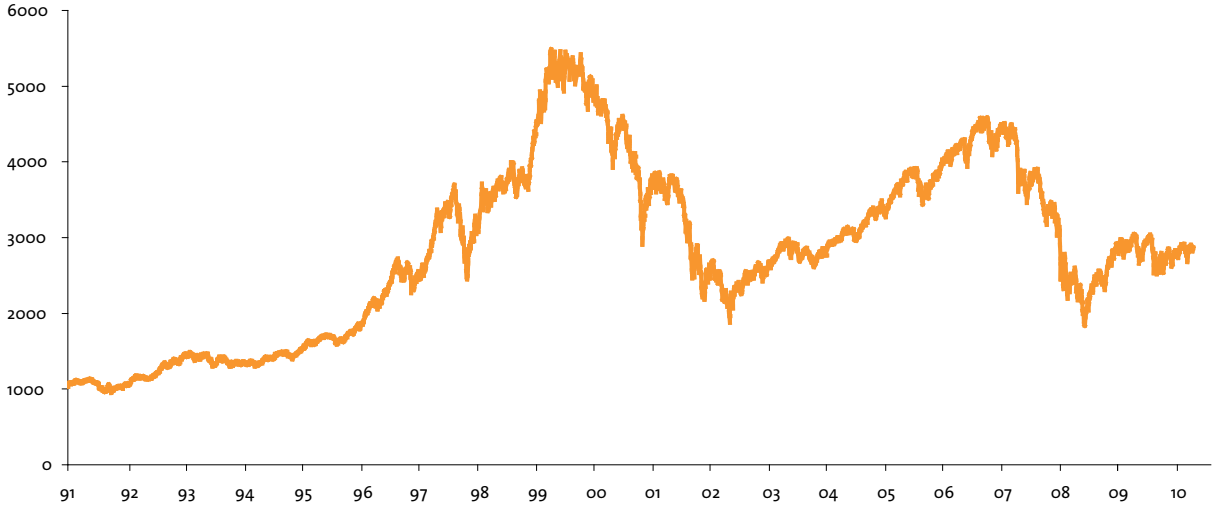

Sources : Bloomberg en date du 31/03/2011

Structure de l'indice

Répartition Géographique

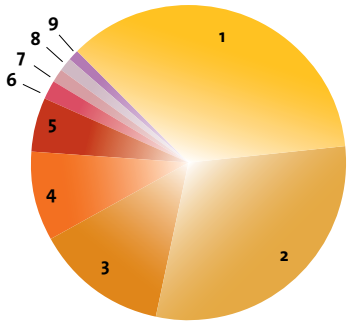

1. France	36,0 %
2. Allemagne	30,3 %
3. Espagne	13,5 %
4. Italie	9,4 %
5. Pays Bas	5,6 %
6. Belgique	1,8 %
7. Finlande	1,4 %
8. Luxembourg	1,4 %
9. Irlande	0,6 %

Répartition Sectorielle

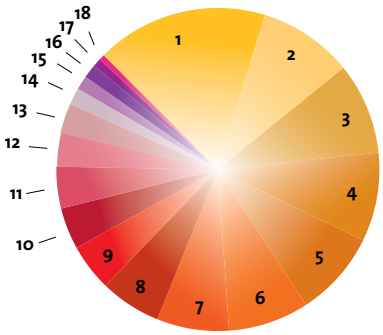

1. Banques	18 %	10. Automobile	3,9 %
2. Services	9,2 %	11. Technologie	3,8 %
3. Pétrole & Gaz	9,6 %	12. Santé	3,4 %
4. Télécom	8,8 %	13. Construction et Matériaux	3,3 %
5. Industrie-Chimie	7,8 %	14. Média	1,5 %
6. Assurance	8,9 %	15. Ressources de base	1,4 %
7. Biens et Services Industriels	7,6 %	16. Distribution	1,2 %
8. Alimentation	5,7 %	17. Immobilier	0,9 %
9. Biens de Consommation et d'Équipement	4,3 %	18. Services Financiers	0,6 %

Sources : Stoxx.com en dates du 31/03/2011

Simulation historique de la performance

Il s'agit de simuler grâce au graphique ci-dessous **l'évolution de la valeur de remboursement à maturité d'Euro Bonus** pour un lancement chaque jour depuis 1990, comparé à un investissement de même durée directement dans l'indice.

Investissement dans Euro Bonus vs investissement direct dans l'Euro Stoxx 50

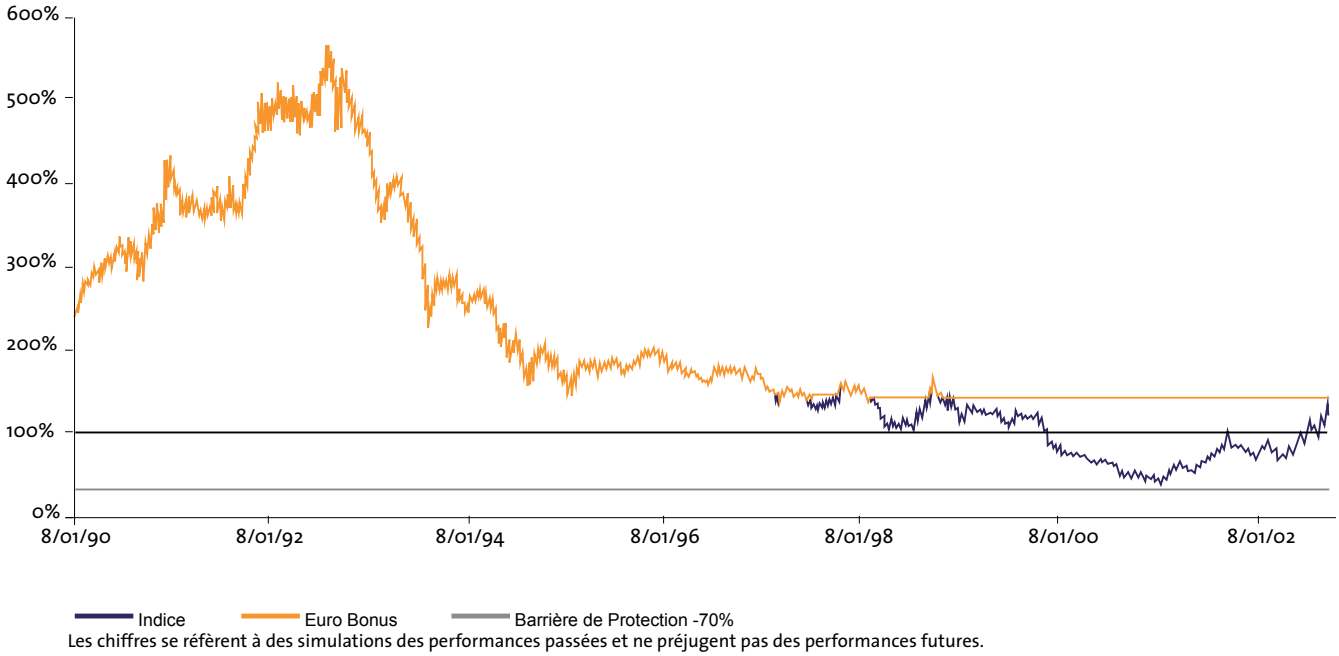

Les chiffres se réfèrent à des simulations des performances passées et ne préjugent pas des performances futures.

Depuis la création de l'Euro Stoxx 50, la simulation montre qu'une baisse supérieure à -70% n'a jamais été enregistrée, quelle que soit la période considérée. Ainsi Euro Bonus aurait toujours remboursé au minimum 140%.

“Simplifiez-vous les marchés”

Illustrations graphiques - Scénarii de marché

Scénario favorable

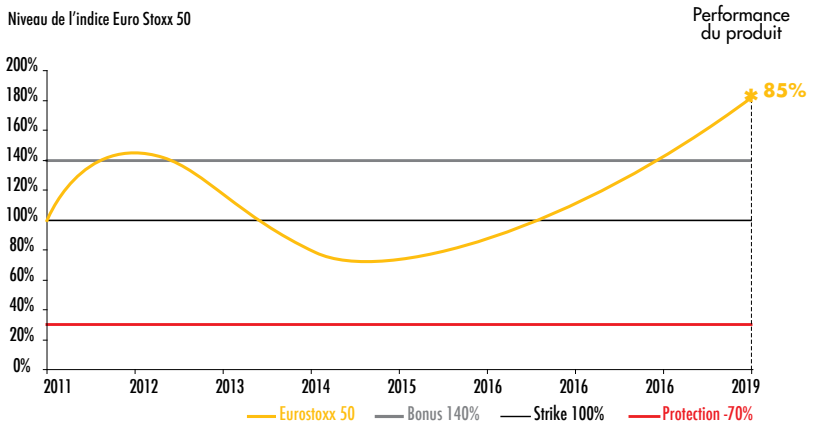

- À maturité l'Euro Stoxx 50 clôture avec une **performance positive de 85%** par rapport au lancement du produit.
- L'investisseur reçoit 185% de son investissement initial.

Soit un taux de rendement annualisé de : 8%.

Scénario médian

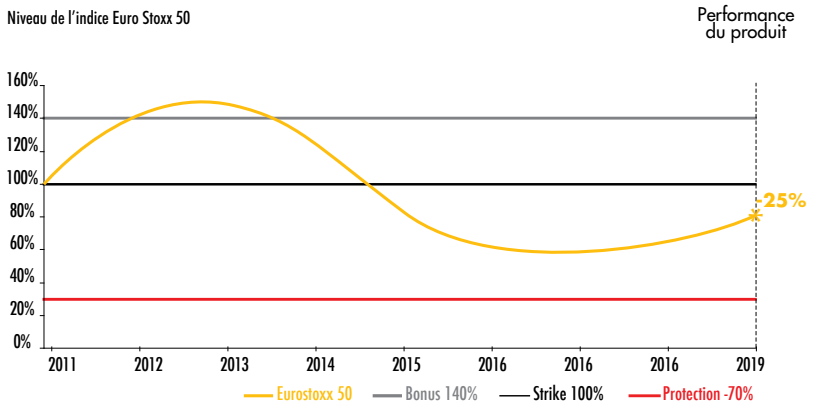

- À maturité l'Euro Stoxx 50 clôture avec une performance négative de -20% par rapport au lancement du produit, mais il n'a jamais touché la barrière de protection située à -70% de son niveau initial.
- L'investisseur reçoit alors le bonus, soit **140% de son investissement initial**.

Soit un taux de rendement annualisé de : 4.30%.

Scénario défavorable

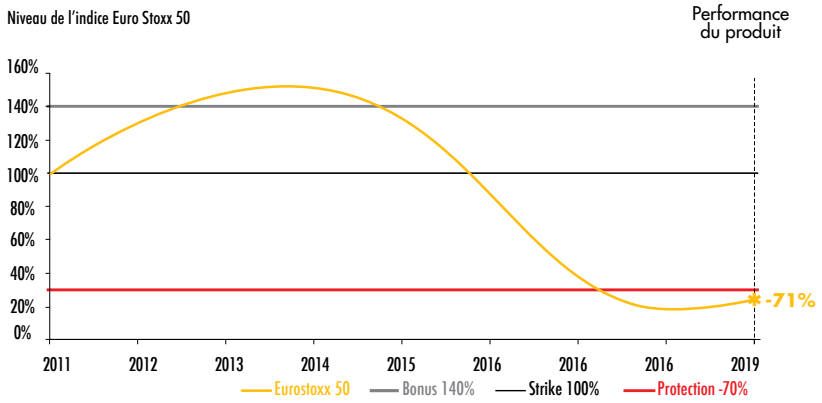

- L'Euro Stoxx 50 connait une baisse de plus de 70% par rapport au lancement du produit.
- L'investisseur perd alors le bénéfice du bonus et recevra donc la performance finale de l'Euro Stoxx 50, positive ou négative.
- Si l'indice est en baisse à maturité de 71%, l'investisseur recevra **29% de son investissement initial.**

Soit un taux de rendement annualisé de -14%.

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne présagent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale de la part de Commerzbank. Les performances s'entendent hors frais, comissions et fiscalité (cf. NB p.3).

Caractéristiques principales

Forme juridique	Obligation de droit allemand
Type	Instrument financier non garanti en capital
Emetteur	Commerzbank AG (S&P A / Moody's A2 / Fitch A+)
Devise	Euro
Code ISIN	FR0011045343
Code EUSIPA	1299 – Autres produits de rendement
Cotation	Euronext Paris
Eligibilité	Contrats d'assurance-vie et comptes titres
Période de commercialisation	Du 20 mai au 5 août 2011
Valeur nominale	1000 euros
Prix d'émission	100%
Date d'émission	12 août 2011
Date d'échéance	12 août 2019
Nom commercial	Euro Bonus
Sous-jacent	Euro Stoxx 50 (Isin : EU0009658145)
Commission de souscription	Néant
Commission de rachat	Néant
Commission de distribution	Des commissions relatives à cette transaction ont été payées par l'émetteur Commerzbank à des tiers. Elles couvrent les coûts de distribution et de structuration et sont d'un montant annuel maximum équivalent à 1 % du montant de l'émission.
Règlement/Livraison	Euroclear France
Liquidité	Dans des conditions normales de marché, Commerzbank s'engage à assurer à tout moment une liquidité quotidienne avec une fourchette achat-vente de 1%

Notes

Commerzbank Partners
23, rue de la paix
75002 Paris
Tél. 01 44 94 77 49
www.commerzbankpartners.com

Commerzbank Aktiengesellscharft est
une société anonyme à directoire de droit
allemand, immatriculée au registre du commerce
et des sociétés de Frankfurt am Main.

Avertissement

La présente est éditée à des fins purement informatives et ne constitue en aucun cas un conseil d'ordre financier, comptable, fiscal, juridique ou autre. Les informations, graphiques, chiffres, opinions ou commentaires qu'elle contient sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'éventuelles modifications ultérieures. Son contenu ne peut servir seul de fondement à une décision d'investissement. Cette documentation s'adresse à des investisseurs disposant des connaissances et expériences nécessaires pour comprendre et apprécier les informations qui y sont développées. Elle ne constitue pas une offre, incitation ou sollicitation d'achat ou de vente de Notes Commerzbank. La présente n'a aucune valeur contractuelle. Commerzbank ne pourra être tenue pour responsable de toute perte ou dommage résultant de façon directe ou indirecte de sa consultation ou de son utilisation. Si vous souhaitez acquérir des Notes, ou obtenir des informations complémentaires sur celles-ci, veuillez contactez votre intermédiaire financier habituel. Toutes les Notes sont émises dans le cadre d'un prospectus de base, en date du 06/04/2011, visé par la BaFin qui a fait l'objet d'un certificat d'approbation de la BaFin à destination de l'AMF et de conditions définitives, en date du 20 mai 2011, disponibles auprès de Commerzbank ou sur www.commerzbankpartners.com.

Commerzbank attire l'attention du public sur les facteurs de risques (Le risque de marché étant l'exposition aux variations plus ou moins fortes des marchés financiers, le risque de liquidité étant la possibilité qu'en cas de forte perturbation des marchés la liquidité des produits ne puisse être normalement assurée et le risque de crédit étant la probabilité d'un défaut de paiement ou d'une faillite de l'émetteur) figurant dans le prospectus de base.

Conception et réalisation : 4uatre.fr